



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
de la Côte-d'Or**

Service préservation et aménagement de l'espace
Bureau planification et prévention
des risques technologiques

Dijon, le 26 MARS 2024

Affaire suivie par : Estelle MONNOT
Tél : 03 80 29 42 06
mél : ddt-cdpenaf@cote-dor.gouv.fr

Monsieur le directeur,

Vous m'avez adressé une étude préalable comprenant les mesures de compensation collective agricole, relative à votre projet de parc photovoltaïque sur la commune de Saint-Mesmin. Ce projet porte sur une surface de 22,6 ha, des terrains ayant encore une vocation agricole.

Conformément au décret n° 2016-1190 du 31/08/2016, j'ai transmis l'étude pour avis à la commission départementale pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Lors de sa réunion du 14 mars 2024, la CDPENAF a pu assister à votre présentation et échanger avec vous sur les mesures prévues au titre de la compensation. A l'issue de ces débats, la CDPENAF a validé votre étude agricole, proposé une compensation collective agricole d'un montant de 45 829,71 € et elle a donc émis un avis favorable au projet.

Au vu de cet accord, je vous informe que j'émetts un avis favorable sur votre étude préalable et sur le montant de 45 829,71 € qui est proposé pour la compensation collective agricole. Ce montant sera consigné à la Caisse des Dépôts jusqu'à l'émergence de projets permettant la mise en œuvre effective de projets de compensation, projets que vous serez amené à valider.
Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
le secrétaire général

Signé

Johann MOUGENOT

Q ENERGY
Société CPES DEVANT les CHAUMES
330, rue du Mourelet
ZI COURTINE
84 000 AVIGNON

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or
57, rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon CEDEX
Tél. : 03 80 29 44 44 - Courriel : ddt@cote-dor.gouv.fr - Site internet : <http://www.cote-dor.gouv.fr>